

Un écosystème fragile : le système lagunaire de Oualidia/Siddi-Moussa, Doukkala (Maroc)

1- Définition

Une lagune est une « Etendue d'eau salée ou saumâtre, isolée de la mer par une construction littorale. Une communication peut être assurée par une passe étroite, ou accidentellement lors des crues de rivière qui y débouchent, ou lors de tempêtes. » George P., Verger F. (1970)- Dictionnaire de la géographie. Première édition « Quadrigue » : 2004, Avril.

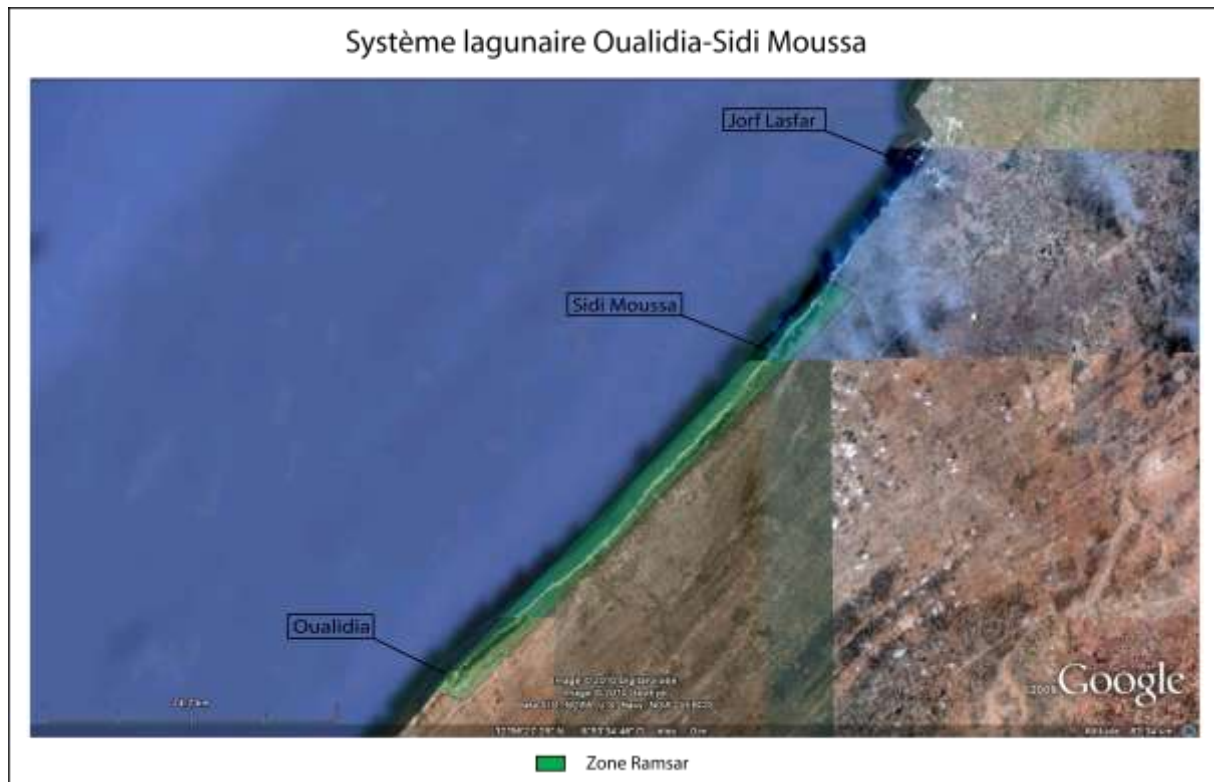
Les trois forces principales qui participent à l'évolution des lagunes sont l'agitation des vagues (houle et marée), le vent et les apports des eaux continentales. Les lagunes sont éphémères à l'échelle du temps géologique et connaissent des évolutions rapides notamment dans le domaine intertidal. Les lagunes actuelles se sont formées il y a 5 ou 6000 ans à fin de la transgression post glaciaire. La lagune appartient à une catégorie plus large, celle des zones humides littorales.

La première définition des zones humides apparaît en 1971, dans l'article premier de la convention Ramsar (Convention relative aux zones humides d'importance internationale).

« 1. Au sens de la présente Convention, les zones humides sont des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres. » Cette convention a été signée sans réserve de ratification par le Maroc le 20 juin 1980.

2- Présentation du terrain d'étude

Le complexe lagunaire est situé sur la côte atlantique au Nord de Cassablanca dans la région des Doukkala, une partie se trouve dans la province d'El Jadida, c'est la lagune de Sidi Moussa, la lagune de Oualidia a changé très récemment de statut avec la création de la nouvelle province de Sidi Benour dont elle fait à présent partie. Les coordonnées géographiques de la zone sont comprises entre les salines de Sidi El Abed à Sidi Moussa (33°02'N, 08°42'W) et la lagune de Oualidia (32°46'N, 09°01'). Cette frange littorale de 140 km de long est composée d'une série de zones humides, discontinues séparées de la mer par un cordon dunaire. Elles sont réparties en trois grands types : lagune, marais salant, marais d'eau douce et saumâtre. L'accès se fait par la route côtière (R301) qui relie El Jadida à Safi. La superficie totale de la zone est d'environ 10000ha.



C'est une côte longue et rectiligne orienté Nord-Est /Sud-Ouest. Il y a 2 ruptures dans le cordon littoral, qui ont permis la formation des lagunes, les passes sont distantes de 35 km. La forme actuelle des lagunes a été imposée par une dépression interdunaire appelée l'Oulja issue de l'abrasion de la mer pendant la période interglaciaire du quaternaire. On a donc une altitude très faible ou inférieure au niveau de la basse mer (selon la fiche Ramsar l'altitude est comprise entre - 6 et 10 m. sur la totalité de la zone). Les lagunes occupent un sillon interdunaire limité coté océan par une haute dune bordière et coté continent par un ensemble de dunes consolidées du plioquaternaire (aussi appelée falaise morte).

Le climat est de type méditerranéen, l'océan atténue l'écart thermique annuel et compense l'aridité estivale. La pluviométrie est faible (moyenne des précipitations sur la période 1976-1997 : 394,8 mm). Les alizés venant du Nord rafraichissent cette côte, en période hivernale les vents de direction dominante Ouest, Nord-ouest, Sud-ouest amènent les pluies venant de l'océan.

3- Richesses et enjeux

. Le complexe appartient à une grande unité morphologique le sahel Doukkala, les sous-sols sont constitués en grande partie de sables calcaire marin consolidés. La série de dunes récentes à permis d'isoler le sillon interdunaire qui s'est rempli de limons sableux, sols qui permettent une agriculture variée. L'agriculture occupe les terrains séparant les différentes unités hydrauliques. Sur les versants et les crêtes dunaires le « rmel » sol à texture sableuse léger et facile à travailler explique la pratique courante de l'agriculture sur les dunes. Sur tout le long du littoral on trouve des plages sableuses interrompues localement par des platiers rocheux ou l'on peut ramasser des moules et des algues. Les marais salants occupent 618 ha soit la moitié des surfaces mises en eaux. L'ostréiculture se rencontre à Oualidia, avec 5 parcs ostréicoles d'une superficie totale de 25.5 ha, on a également une zone conchylicole à Sidi Moussa.

Les richesses naturelles sont abondantes et variées, agriculture, élevage, saliculture, ostréiculture, pêche et ramassage de coquillage dans les lagunes et sur les plages. On a également le tourisme bien développé à Oualidia et plus généralement le site est une zone récréative appréciée par les marocains. On a deux sites classés par le ministère des affaires culturelles, la kasbah de Oualidia et le marabout de Siddi Mousa. Le site est sur la liste Ramsar depuis 2005. Au niveau législatif, les zones humides et les dunes côtières relèvent du domaine public maritime pour les eaux et les plages, du domaine forestier pour les dunes et du domaine hydraulique pour les eaux douces de la zone dépressionnaire. Le site est un lieu d'escale pour les oiseaux migrateurs mais est également peuplé par des espèces de flore et de faune endémique qui sont présentes uniquement sur cet espace. C'est donc un lieu à haute valeur écologique et économique qui est menacé par l'urbanisation et les pollutions diverses.

Oualidia est une ville touristique et ostréicole comptant environ 10000 habitants qui se développe, avec de nombreux projets touristiques et des investissements du roi Mohamed IV qui a lancé un grand projet de requalification urbaine de la ville en 2007. Les investissements concernent notamment le raccordement à un réseau d'assainissement dans le but de revaloriser le site et d'y maintenir l'activité ostréicole. A cela s'ajoute son changement de statut récent, les choses devraient s'accélérer sur Oualidia. La nouvelle province de Sidi Benour a identifié plusieurs problèmes à régler : les constructions clandestines, qui peuvent se révéler dangereuses pour les écosystèmes mais aussi pour les populations dans le contexte de l'augmentation du niveau marin. La mise en place d'une collecte des déchets qui n'est pas encore effective à ce jour et les décharges sauvages. De plus après une première observation des images Land Cover octobre 1987, Landsat octobre 2000 et des images de Google Earth 2010, on constate que les chenaux et la surface mouillée ne sont pas stables, et que l'urbanisation a progressé au sud de la lagune.

4- Le projet

On me rendant sur place et en discutant avec les professeurs de l'université d'El Jadida nous avons identifiés les problèmes à traiter en priorité. D'abord définir une zonéographie au sein du système. Ensuite nous pourrions identifier les évolutions qu'a connues la lagune à une échelle de temps courte (vingt à trente dernières années). Il en découlera un gradient de vulnérabilité. C'est la partie diagnostic du sujet. Ensuite il serait bon de pouvoir prédire l'évolution sur les décennies à venir en prenant en compte les projets en cours.